

Rwanda: Patrick de St Exupéry relaxé

Le Figaro, 11 décembre 2009

Le journaliste Patrick de Saint Exupéry, auteur d'un livre sur le génocide rwandais intitulé « *Complices de l'inavouable, la France au Rwanda* », a été relaxé vendredi par le tribunal correctionnel de Paris, devant lequel il était poursuivi en diffamation par un colonel de l'armée française.

Publié en 2004 sous le titre « *L'inavouable, la France au Rwanda* », l'ouvrage a été réédité en mars 2009 aux éditions des Arènes sous un nouveau titre, et augmenté d'une introduction inédite.

La page de couverture comporte en son centre le titre du livre « *Complices de l'inavouable* » et le nom de l'auteur, en caractères noirs. Tout autour figurent, en caractères de couleur et de

taille différentes, le nom de nombreuses personnalités, parmi lesquelles des responsables politiques (François Mitterrand, Dominique de Villepin, Hubert Védrine...), des militaires de haut rang, le juge Bruguière ou encore les banques Crédit Lyonnais et BNP.

A la suite de la publication de ce livre, une bonne partie des personnalités citées en première page, estimant être taxées de « *complices* » du génocide, ont assigné le journaliste et son éditeur en diffamation dans plusieurs villes de France.

Le procès intenté par le colonel Jacques Hogard devant la 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris était le premier d'entre eux. D'autres devraient suivre.